

Orientation 06-1: Mobiliser le territoire pour développer l'économie du bois

Orientation 06-1: Mobiliser le territoire pour développer l'économie du bois

La forêt représente un potentiel économique très important mais actuellement sous-exploité, en raison des contraintes liées au relief escarpé et de la prédominance d'une forêt privée très morcelée.

La mobilisation du bois est souvent difficile pour le gestionnaire (techniques de débardage peu adaptées aux reliefs du territoire, desserte insuffisante,...) mais également potentiellement perturbante pour les milieux naturels et les espèces (nature des coupes, création de dessertes,...). Les solutions permettant de dynamiser les activités forestières et d'assurer leur compatibilité avec la préservation du patrimoine naturel et paysager existent et peuvent être largement diffusées.

La demande croissante de la société et des acteurs publics et privés concernant le chauffage au bois invite les professionnels de la forêt à se positionner sur le marché en plein essor du bois-énergie. Le bois de construction est également un secteur d'avenir pour le territoire, en innovant sur de nouveaux produits à partir des bois de résineux et en valorisant le châtaignier. La structuration de ces filières dépend cependant du développement d'un réseau de structures de première et de seconde transformation plus proches du territoire.

- **Mesure 6.1.1. Exploiter la ressource bois dans le respect de l'environnement et des paysages**

La mobilisation du bois nécessite une desserte suffisante et adaptée. Actuellement, les accès sont insuffisants dans certains massifs forestiers et particulièrement dans la petite propriété privée. Les accès sont en effet fortement conditionnés par le relief et par la technique de débardage utilisée (quasi exclusivement le tracteur), qui impose des pistes plus ou moins nombreuses et larges. Le réseau routier public n'est en outre pas toujours dimensionné pour le passage des grumiers. Cette situation limite le développement de l'exploitation du bois sur une partie du territoire, notamment dans la châtaigneraie.

[...]

Le développement d'un réseau suffisant de routes et de places de dépôt reste cependant nécessaire. Des schémas de desserte visant à mettre en cohérence les réseaux de desserte avec les potentialités de production, mais également à favoriser les projets collectifs, sont élaborés par versant en dépassant les limites des propriétés. Leur réalisation intègre les enjeux environnementaux, paysagers, de risques d'incendie et de protection des sols, ainsi que les possibilités de débardage alternatives.

Rôle de l'établissement public du Parc national

Participation financière,

Expertise environnementale et paysagère

Orientation 06-1: Mobiliser le territoire pour développer l'économie du bois

Contributions des communes adhérentes

Participation à la réflexion sur le réseau public de desserte

Principaux autres partenaires à mobiliser

Régions

DRAAF, DDT, ONF

EPCI et syndicats mixtes

CRPF, coopératives forestières

Groupement de Développement Forestier du Gard

• Mesure 6.1.2. Soutenir le développement des structures de transformation du bois

Le développement de la filière bois locale est un enjeu économique pour le territoire. La disparition progressive des petites unités de transformation constitue un frein à une bonne valorisation du bois, qui plus est s'il s'agit de bois de particuliers, produits en petite quantité, souvent de feuillus, qui nécessitent du sciage à façon.

Cette tendance est à inverser.

La connaissance des entreprises de la filière bois est améliorée, en s'appuyant sur les études existantes, notamment à l'échelle régionale.

[...]

Rôle de l'établissement public du Parc national

Actions de communication

Partenaire financier

Contributions des communes adhérentes

Soutien à l'accès au foncier pour les porteurs de projet

Principaux autres partenaires à mobiliser

Régions

DRAAF, DDT, ONF

EPCI et syndicats mixtes

CCI

Syndicats des exploitants forestiers et scieurs

CRPF, coopératives forestières

Groupement de Développement Forestier du Gard

• Mesure 6.1.3. Accompagner le développement du bois de construction et du bois-énergie

Orientation 06-1: Mobiliser le territoire pour développer l'économie du bois

[...]

Le déploiement des Plans d'approvisionnement territoriaux (PAT) est poursuivi par un accompagnement spécifique de l'opérateur par l'établissement du Parc national, notamment pour la réalisation du diagnostic écologique nécessaire à l'identification des enjeux. Les démarches similaires d'analyse de la ressource pour des territoires ne faisant pas l'objet de PAT sont également soutenues.

Rôle de l'établissement public du Parc national

Accompagnement et animation technique, avec priorité au coeur et à la zone tampon de la réserve de biosphère

Financement d'études et de projets

Contributions des communes adhérentes

Soutien au développement des filières via la commande publique

Principaux autres partenaires à mobiliser

Régions, Départements

ONF,

CCI, Arfobois

CRPF, coopératives forestières, syndicats des forestiers privés

Missions locales Bois énergie, ADEME

[...]

Référence ID de l'article : #3460

Auteur : Alicia Lambert

Dernière mise à jour : 2016-09-22 21:17